

Le Stella Maris

Mai 2016 n°42

St Augustin
La Grande Motte
04 67 56 54 20

St Pierre-St Etienne
Palavas-Villeneuve
04 67 68 00 30-04 67 69 47 02

St Sixte II
Pérols-Carnon
04 67 50 00 11

Qui donc est Dieu ?

Nous apprenions au catéchisme sans en comprendre le sens, que Dieu est un pur esprit, sans commencement ni fin. Aujourd'hui, plus simplement, le pape François nous dit que « **la miséricorde est le nom de Dieu** » et il nous invite à découvrir la richesse contenue dans ce mot, tout au long de l'année. Quel en est le sens ? Ce n'est pas sur internet que nous aurons la réponse satisfaisante, mais en parcourant la bible. Du début à la fin, Dieu se dit à travers l'histoire de ses relations avec son peuple et en se disant il révèle le soin avec lequel il entoure son peuple de sa constante sollicitude. « J'ai vu la misère de mon peuple, j'ai entendu son cri. »

(Exode 3/7) même lorsque ce peuple à la nuque raide, est infidèle, oublie l'alliance et se tourne vers les idoles. Dieu lui, ne se détourne pas, il aime son peuple. Il



choisit Moïse pour le conduire hors de la terre de servitude. Il ne se lasse jamais de rappeler ceux qui se sont égarés, il oublie leurs fautes. Ainsi Dieu se donne à connaître autant par ce qu'il fait que par ce qu'il dit, il agit toujours pour le bien de l'homme. Au cœur de l'Evangile, Jésus nouveau Moïse, amplifie le message de la miséricorde, en racontant la parabole de l'enfant prodigue (Luc XV/11). Il y a toujours une place à prendre dans les bras de ce père qui court au devant de son fils et qui commande la fête... Mais quand l'amour n'est pas reconnu, c'est encore un Père qui reçoit de son Fils sur la croix, la plus belle preuve d'amour, pour que désormais les

hommes refusent la violence et acceptent d'être aimés par le Dieu qui est miséricorde.

Quel est donc le Dieu auquel nous croyons ? Celui qui rejette, qui condamne et punit ou bien celui qui accueille et qui pardonne ? A notre tour, comment vivons nous la miséricorde à l'égard de nos frères ? Savons-nous écouter, accueillir, être bienveillants et fraternels ? Ouvrons la porte de notre cœur à ceux du dehors.

P. Claude MICHEL

Comment communier avec respect !

Depuis un certain temps, je souhaitais faire cette petite explication au sujet de la communion, il y a trop de personnes qui communient avec un fort « laisser aller ». Je vous propose ce petit texte pour se dire ou redire les choses et pour reconnaître dans le Saint Sacrement, notre Dieu et Seigneur.

1. Peuvent communier les personnes qui remplissent les conditions requises par l'Église catholique. Ainsi, le Catéchisme de l'Église Catholique (n°1355) cite les propos de saint Justin de Rome (2^e siècle) : « *Personne ne peut prendre part à l'Eucharistie s'il ne croit pas à la vérité de ce qu'on enseigne chez nous, s'il n'a pas reçu le bain pour la rémission des péchés et la nouvelle naissance (le baptême NDLR) et s'il ne vit selon les principes du Christ.* » Il précise : « *Celui qui veut recevoir le Christ dans la communion eucharistique doit se trouver en état de grâce. Si quelqu'un a conscience d'avoir péché mortellement, il ne doit pas accéder à l'Eucharistie sans avoir reçu préalablement l'absolution dans le sacrement de Pénitence.* » (n°1415).

2. En France, depuis 1969, chacun a la possibilité de recevoir la communion **dans les mains ou dans la bouche.** « *Lorsque les fidèles communient debout, il est recommandé qu'avant de recevoir le Sacrement, ils fassent le geste de respect qui lui est dû.* » (Instruction Redemptionis Sacramentum n° 90). **En tout état de cause, personne ne « prend » l'hostie :** il convient que le geste choisi exprime l'accueil du Don de Dieu. (cf. Présentation Générale du Missel Romain n° 160). On évitera la pince avec les doigts et **l'on préparera ses mains, la main droite sous la main gauche pour recevoir le Corps du Christ, et l'on communiera en prenant avec sa main droite l'hostie, en la portant à sa bouche.** Saint Cyrille de Jérusalem (3^e siècle) préconisait : « *Reçois le Corps du Christ, disant : "Amen !". Avec soin alors, sanctifie tes yeux par ce saint Corps. (...) Si l'on t'avait donné des paillettes d'or, ne les retiendrais-tu pas avec le plus grand soin ?* » De son côté saint Augustin (4^e siècle) dit : « **Tu entends "Le Corps du Christ", et tu réponds "Amen !". Sois membre du Corps du Christ, afin que ton "Amen !" soit vrai.** ». On ne répond pas « Merci » !!!

3. Il est clair que personne, sous aucun prétexte, n'emporte une parcelle d'hostie consacrée. « **Il faut veiller attentivement à ce que l'hostie soit consommée aussitôt par le communiant devant le ministre, pour que personne ne s'éloigne avec les espèces eucharistiques dans la main.** » (RS n° 92). D'où on ne prend pas l'hostie dans sa poche pour un malade à la maison ou communier le lendemain chez soi, ou on la coupe en deux pour son enfant qui n'a pas fait de communion... ou pire pour son chien ! Aucune hostie ne sera plus distribuée dans une custode ou autre durant la procession de communion. **Pour les malades vous êtes invités dorénavant à poser votre custode sur l'autel et à donner le nom du malade auprès de Sr Luisa (07 83 52 26 05).**

4. Le missel indique que **pendant le temps de la communion tous demeurent debout, à moins, évidemment, que l'état de santé ne l'empêche, jusqu'au**

retour du Saint Sacrement dans le Tabernacle (n° 43). « *Après la communion, le silence permet la louange et la prière intérieure* (PGMR n° 45).

5. Lorsque l'on juge utile que des enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion s'avancent dans la procession, il convient plutôt au prêtre ou au diacre de les bénir. Chaque parent a la faculté de bénir ses enfants. Ils mettent les bras en croix pour la bénédiction. Un adulte s'il n'a pas la possibilité d'accéder à la communion peut faire de même.

6. Il est important de se rappeler que l'on respecte, à la demande de l'Eglise, le jeûne eucharistique qui est de 1 heure avant la communion.

7. En dehors de la messe, un culte doit être rendu au Saint Sacrement : cela va de la pratique de l'adoration eucharistique à la génuflexion devant le tabernacle.

Votre curé, Hervé Dussel

Regina Cœli

L'antienne «**Regina Cœli**» en latin, «**Reine du Ciel**» en français, la plus récente des antiennes mariales (XIV^e siècle) remplace la prière de l'Angelus durant le temps pascal car elle exprime la joie de la Résurrection du Christ. Cette antienne ne parle plus de "vallée de larmes" comme dans l'antienne Salve Regina mais de résurrection et de ciel, dont Marie est la Reine auprès de son Fils.

L'antienne Regina Cœli en latin

*Regina Cœli, laetare, alleluia,
quia quem meruisti portare, alleluia.
Resurrexit, sicut dixit, alleluia.
Ora pro nobis Deum, alleluia.*

*V. Gaude et laetare,
Virgo Maria, alleluia.*

*R. Quia surrexit Dominus vere,
alleluia.*

*Oremus : Deus, qui per
resurrectionem Filii tui, Domini nostri
Jesu Christi, mundum laetificare
dignatus es, praesta, quaesumus, ut
per ejus Genitricem Virginem Mariam,
perpetuae capiamus gaudia vitæ. Per
eumdem Christum Dominum nostrum.
Amen*

L'antienne « Reine du Ciel » en français :

*Reine du ciel, réjouissez-vous, alléluia
car Celui que vous avez mérité de
porter dans votre sein, alléluia
est ressuscité comme Il l'a dit, alléluia
Priez Dieu pour nous, alléluia.*

*V. Soyez dans la joie et l'allégresse,
Vierge Marie, alléluia.*

*R. Parce que le Seigneur est vraiment
ressuscité, alléluia.*

*Prions : Dieu, qui, par la Résurrection
de Votre Fils, notre Seigneur Jésus-
Christ, avez bien voulu réjouir le
monde. Faites-nous parvenir, par la
prière de la Vierge Marie, sa mère, aux
joies de la vie éternelle. Par le Christ
notre Seigneur. Amen.*

Calendrier du mois de Mai 2016

Mardi 26 Avril : 15H00 Messe à La Martégale

Vendredi 29 : 20H30 Catéchuménat à la Gde Motte (groupe Armelle-P.Hervé)

Samedi 30 : 9H45-16H45 Formation des catéchistes à La Grande Motte

16H30 Aumônerie à la Grande Motte

Dimanche 1^e Mai : Pèlerinage à St Joseph de Mont-Rouge (voir annonce)

Lundi 2 : 19H30 Repas amical au restaurant le Gédéon, à Carnon, pour la paroisse St Sixte II

20H30 Réunion de Préparation au Baptême, aux Pénitents de Pérols

Mardi 3 : 15H30 Messe à St Louis du Golfe

20H00 Catéchuménat à Pérols (groupe Catherine et Bernard Géroutet)

20H30 Réunion aux Pénitents de Pérols pour les parents de tous les enfants des paroisses Stella Maris qui font leur 1^e Communion

Mercredi 4 : 16H00 Rencontre de Mgr Carré avec les Confirmands à la Gde Motte

18H00 Répétition de chant à La Grande Motte

Mercredi 4 (18H30) et les 5 et 6 : Retraite de profession de foi à La Grande Motte

Jeudi 5 : 16H30 Ordination de Raphaël Duchamp comme diacre à la Cathédrale par Mgr Azéma

Samedi 7 : 10H30 Messe de profession de foi à St Augustin de La Grande Motte

Mardi 10 : 14H30 MCR à La Grande Motte

15H00 Assemblée de prière à La Martégale

17H00 Messe à Mathilde Laurent

Vendredi 13 : 10H00 CPP de St Augustin

11H15 Messe à l'école Ste Florence

Samedi 14-Dimanche 15 : weekend « poussettes »

Samedi 14 : 17H00 Confirmation à La Grande Motte par Mgr Carré des jeunes du secteur marin

Dimanche 15 : 16H00 Confirmation diocésaine à la Cathédrale St Pierre

Mardi 17 : 16H30 Messe aux Reflets d'Argent

Mercredi 18 : 14H00 Répétition pour la 1^e Communion de St Sixte II à Carnon

20H30 Conférence de Mgr Carré à la Villa Maguelone (voir annonce)

Jeudi 19 : Sortie paroissiale Les Tamaris (voir annonce)

Vendredi 20 : 18H00 Aumônerie à La Grande Motte

Samedi 21 : 9H00 Répétition pour la 1^e Communion à La Grande Motte

10H00-17H00 Retraite 1^e Communion à La Grande Motte

17H45 Aumônerie à Pérols

Dimanche 22 : 9H30 1^e Communion à St Jean de Malte de Carnon pour la paroisse St Sixte II

11H00 1^e Communion à St Augustin de La Grande Motte

15H00-18H00 « Portes ouvertes » de l'école Ste Florence (voir annonce)

Mardi 24 : 15H00 Messe à La Martégale

20H30 Conseil d'administration de l'école Ste Florence

Mercredi 25 : 13H30 Répétition pour la 1^e Communion à Villeneuve

15H00 Répétition pour la 1^e Communion à Palavas

Vendredi 27 : 12H15 Messe à l'Institut St Pierre

19H30 Repas des équipes catéchuménales à Carnon

Samedi 28 : 10H00-12H00 Eveil à la foi à La Grande Motte

10H30 Messe d'action de grâce à la Cathédrale par Mgr Lacombe

16H30 Aumônerie à Villeneuve

18H30 1^e Communion à St Etienne de Villeneuve

Dimanche 29 : 11H00 1^e Communion à St Pierre de Palavas

18H00 Concert de la maîtrise de la Cathédrale à St Sixte II de Pérols

Samedi 4 Juin : Sortie des enfants du KT des paroisses St. Maris à Aigues-Mortes

21H30 Animation par Cap Missio à Palavas

Samedi 4-Dimanche 5 : « Weekend poussettes »

Annonces pour le mois de Mai

Pèlerinage à St Joseph de Mont-Rouge : Dimanche 1^e Mai

3 départs :

8H15 : Villeneuve, parking du collège

8H30 : Palavas, gare routière

8H50 : La Grande Motte, devant la poste

Pour les dernières inscriptions, et pour tous renseignements :

Danielle Tabouriech (06 13 91 18 29) ou Sœur Luisa (07 83 52 26 05)

Conférence de Mgr Carré : Mercredi 18 Mai à 20H30

A la Villa Maguelone : Présentation de l'exhortation apostolique post-synodale du pape François.

Vente du livre « Amoris Laetitia » (« La joie de l'amour ») au sortir des messes et aux accueils paroissiaux (6€90)

Sortie paroissiale avec l'association « Les Tamaris » Jeudi 19 Mai

A la découverte de Ste Eulalie de Cernon et de St Jean d'Alcas, sur le plateau du Larzac, villages marqués par la présence des Templiers et des Hospitaliers.

RV à 7H15 à La Grande Motte, sur le parking derrière l'hôtel de l'Europe, et retour prévu vers 19H30. 45€, car, visites et déjeuner inclus.

Inscriptions auprès de Maryse Bellon 04 67 56 34 40 (Renseignements et bulletins d'inscription sur les tables au fond des églises).

« Portes ouvertes » de l'école Ste Florence, Dimanche 22 Mai 15H00-18H00

Une journée « portes ouvertes » de l'école Ste Florence pour ceux qui ne connaîtraient pas ce lieu, et pour les familles intéressées par l'ouverture d'une deuxième classe qui débutera en Septembre prochain.

MESSES POUR LE MOIS DE MAI



Clochers	6 ^e Dim de Pâques		Ascension	7 ^e Dim de Pâques		Pentecôte		Sainte Trinité		Saint Sacrement	
	Sam 30	Dim 1 ^e	Jeudi 5	Sam 7	Dim 8	Sam 14	Dim 15	Sam 21	Dim 22	Sam 28	Dim 29
PEROLS	18H30 HD	11H00 PK	11H00 PK	18H30 PK		18H30 AH		18H30 CM		18H30 AH	
CARNON		9H30 AH	9H30 HD		9H30 CM		9H30 PK		9H30 1 ^e com		9H30 AH
PALAVAS		11H00 AH	11H00 CM		11H00 HD		11H00 HD		11H00 CM		11H00 1 ^e com
VILLENEUVE	18H30 CM		9H30 CM		9H30 HD	18H30 CD		18H30 PK		18H30 1 ^e com	
LA GRANDE MOTTE	17H00 HD	11H00 CM	11H00 HD	17H00 CM	11H00 CM	17H00 Mgr	11H00 AH	17H00 AH	11H00 1 ^e com	17H00 CM	11H00 PK

A noter : Dimanche 1^e Mai, pèlerinage de la St Joseph de Mont-Rouge ; **Mardi 3 Mai**, à 18H30, à St Sixte II, fête de la St Philippe et St Jacques ; **Jeudi 5 Mai**, Ascension de Notre Seigneur, à 16H30, à la Cathédrale St Pierre de Montpellier, ordination diaconale de l'abbé Raphaël Duchamp par Mgr Azéma ; **Samedi 7 Mai**, à 9H00, messe à Pérols ; à 10H30, à La Grande Motte, profession de foi pour les jeunes des paroisses Stella Maris ; **Samedi 14 Mai**, à 9H00, à St Sixte II, fête de la St Matthias ; Vigile de Pentecôte et Confirmation par Mgr Carré des jeunes du secteur marin à la messe de 17H00 à St Augustin de La Grande Motte ; **Dimanche 15 Mai**, à 16H00, Confirmation diocésaine à la Cathédrale St Pierre de Montpellier ; **Samedi 21 Mai**, à 11H30, messe à La Gde Motte ; **Samedi 28 Mai**, à 9H00, messe à Pérols ; **Mardi 31 Mai**, à 18H30, à St Sixte II de Pérols, fête de la Visitation de la Bse Vierge Marie.